



DEMANDE DE DELAIS DE PAIEMENT

(Dossier de saisine de la Commission des chefs des services financiers (CCSF) réservé aux **très petites entreprises**)

Votre dossier de demande doit être constitué des éléments suivants :

1. Le questionnaire suivant dûment rempli incluant vos propositions de règlement ;
2. Les pièces complémentaires suivantes (a minima) :
 - a) L'état actuel de la trésorerie de votre entreprise
 - b) La liste des dettes fiscales et sociales auxquelles l'entreprise ne pourra pas faire face ;
 - c) Une attestation justifiant de l'état de difficultés financières, le cas échéant établi par l'expert comptable de l'entreprise ;
 - d) Une attestation de la CAFAT justifiant le paiement des parts salariales ou une attestation sur l'honneur du débiteur justifiant le paiement des parts salariales des cotisations CAFAT ;
 - e) Le dernier bilan clos et le montant du CA HT réalisé depuis le 1^{er} janvier de l'année N ;

Le dossier simplifié peut être complété, au cas par cas, en fonction des éléments jugés nécessaires par la CCSF pour une bonne appréciation de votre situation.

Demande déposée par l'entreprise (nom)

Date :

Signature (et qualité du signataire) :

Personne responsable du dossier dans l'entreprise :

Nom/Prénom :

Téléphone :

Représentant(s) de l'entreprise (mandataire ad hoc, conciliateur, mandataire et administrateur judiciaires) :

Nom/Prénom :

Téléphone :

Adresse e-mail :

1) Identité de l'entreprise

Nom de l'entreprise :

Raison sociale :

Forme juridique :

Adresse - siège social :

- autres établissements concernés par la demande de délais de paiements :

Date de création :

N° RIDET :

N° cotisant CAFAT :

Effectif :

2) Dettes fiscales et sociales

PASSIF FISCAL	
RECETTE DES IMPÔTS ET/OU PAIERIE	
TGC	
Impôt sur les sociétés (IS)	
Contribution foncière	
Autres (préciser)	
PASSIF SOCIAL	
CAFAT	
Cotisations patronales :	
Autres (préciser) :	
RECETTE DES DOUANES	
Taxes	
Autres (préciser)	

3) Difficultés financières : Nature - Origines

4) Démarches entreprises auprès de vos partenaires privés (banques)

5) Vos propositions de règlement pour l'apurement des dettes

Ce dossier de demande, dûment complété, est à adresser, avec les pièces jointes requises, au secrétaire permanent (SP) de la CCSF de la DFIP de Nouvelle-Calédonie.

DIRECTION DES FINANCES PUBLIQUES DE NOUVELLE-CALEDONIE

4 rue Paul Montchovet – Pointe Brunelet(687)

BP E 4 – 98848 Nouméa Cedex

Adresse e-mail : dfip988@dgfip.finances.gouv.fr

Téléphone : 27.92.31.